

**SYNDICAT MIXTE SCOT CŒUR DU FAUCIGNY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance du 3 Mars 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 3 Mars, à dix-neuf heures, le comité syndical s'est réuni en séance ordinaire et publique, à Viuz en Sallaz, sous la présidence de Monsieur Bruno FOREL, Président.

Date de convocation	: le 24 Février 2021
Nombre de délégués en exercice	: 57 / Quorum 29
Nombre de délégués présents	: 40
Nombre de délégués donnant pouvoir	: 1
Nombre de délégués votants	: 41

Présents : Mesdames/Messieurs : Alain BARALE, Michel JOYE, Marie-Françoise BAUD, Chantal BEL, Joël BUCHACA, Régis LAMURE, Pierre CHAUTEMPS, Patricia DEAGE, Arnaud DESBIOLLES, Laurent DESBIOLLES, Jean-Pierre DELAVOET, Laurent DETRAZ Patrice DOMPMARTIN, Denis DUFOURD, Bruno FOREL, Christophe FOURNIER, Gianni GUERINI, Sébastien JAVOGUES, Dimitri RIVOLET, Anaïs GAUTHE-VIGNON, Claude MARIOTTI, Yves MASSAROTTI, Régine MAYORAZ, Christel TARDY, Marie-Laure MEYER, Luc PATOIS, Christelle PETEX, Dominique PITTET, Pascal POCHAT-BARON, André PUGIN, Régine REMILLON, Daniel REVUZ, Christian RAIMBAULT, Nathalie PELLEVAT, Claude SERVOZ, , Antoine VALENTIN, Christian VAKENTINI, Stéphane VALLI, Annick VAZQUEZ YANEZ, Jocelyne VELAT.

Absent(e)s excusé(e)s : Mesdames/Messieurs : Philippe DONCHE, Jean Pierre MERMIN, Sophie BIOLLUZ, Jean-Louis TEMIL, Nadine PERINET, Aurélie SAGE, Thierry TUR, Aline WATT CHEVALLIER

Délégué(e)s donnant pouvoir : Fabienne SCHERRER à Bruno FOREL

Assistent : Jean François BOSSON, Paul CHENEVAL, Francis GOY, Danielle ANDREOLI-GRILLET, Amalia JOURDAN, ALLAIN BERTHIER.

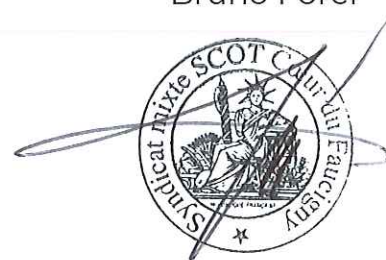
Monsieur Joël BUCHACA, est nommé secrétaire de séance.

**Délibération N°1 : Décision modificative de crédit N°1 - Budget Primitif
2021
Rapporteur : M. Le Président**

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R-002-01 : Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 251,54 €
TOTAL R 002 : Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 251,54 €
R-74756-01 : Autres groupements	0,00 €	0,00 €	1 251,54 €	0,00 €
TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations	0,00 €	0,00 €	1 251,54 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	1 251,54 €	1 251,54 €
INVESTISSEMENT				
R-001-01 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	198,81 €
TOTAL R 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	198,81 €
D-202-01 : Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	0,00 €	198,81 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations Incorporelles	0,00 €	198,81 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	198,81 €	0,00 €	198,81 €
Total Général		198,81 €		198,81 €

Le comité syndical du SCoT Cœur du Faucigny, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, approuve la Décision modificative de crédits N°1.

Monsieur le Président,
 Bruno Forel



Ainsi fait et délibéré, les jours, mois en an que dessus.
 Pour extrait certifié conforme

Délibération certifiée exécutoire par le Président compte tenu de sa réception en Sous-préfecture le
 Et de sa publication le

**SYNDICAT MIXTE SCOT CŒUR DU FAUCIGNY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance du 3 Mars 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 3 Mars, à dix-neuf heures, le comité syndical s'est réuni en séance ordinaire et publique, à Viuz en Sallaz, sous la présidence de Monsieur Bruno FOREL, Président.

Date de convocation	: le 24 Février 2021
Nombre de délégués en exercice	: 57 / Quorum 29
Nombre de délégués présents	: 40
Nombre de délégués donnant pouvoir	: 1
Nombre de délégués votants	: 41

Présents : Mesdames/Messieurs: Alain BARALE, Michel JOYE, Marie-Françoise BAUD, Chantal BEL, Joël BUCHACA, Régis LAMURE, Pierre CHAUTEMPS, Patricia DEAGE, Arnaud DESBIOLLES, Laurent DESBIOLLES, Jean-Pierre DELAVOET, Laurent DETRAZ Patrice DOMPMARTIN, Denis DUFOURD, Bruno FOREL, Christophe FOURNIER, Gianni GUERINI, Sébastien JAVOGUES, Dimitri RIVOLET, Anaïs GAUTHE-VIGNON, Claude MARIOTTI, Yves MASSAROTTI, Régine MAYORAZ, Christel TARDY, Marie-Laure MEYER, Luc PATOIS, Christelle PETEX, Dominique PITTET, Pascal POCHAT-BARON, André PUGIN, Régine REMILLON, Daniel REVUZ, Christian RAIMBAULT, Nathalie PELLEVAL, Claude SERVOZ, , Antoine VALENTIN, Christian VAKENTINI, Stéphane VALLI, Annick VAZQUEZ YANEZ, Jocelyne VELAT.

Absent(e)s excusé(e)s : Mesdames/Messieurs : Philippe DONCHE, Jean Pierre MERMIN, Sophie BIOLLUZ, Jean-Louis TEMIL, Nadine PERINET, Aurélie SAGE, Thierry TUR, Aline WATT CHEVALLIER

Délégué(e)s donnant pouvoir : Fabienne SCHERRER à Bruno FOREL

Assistent : Jean François BOSSON, Paul CHENEVAL, Francis GOY, Danielle ANDREOLI-GRILLET, Amalia JOURDAN, ALLAIN BERTHIER.

Monsieur Joël BUCHACA, est nommé secrétaire de séance.

Délibération N°2 : Compte de Gestion 2020
Rapporteur : M. Le Président

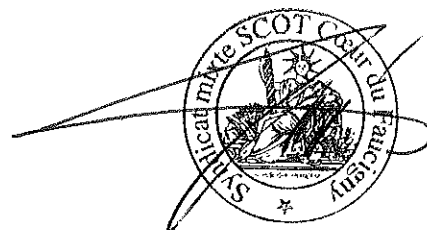
Le comité syndical doit se prononcer sur la tenue des comptes de Monsieur le Trésorier de Bonneville pour l'année 2020.

Le compte de gestion présente l'ensemble des opérations budgétaires effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Le compte de gestion dressé par le Percepteur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur est concordant avec le compte administratif 2020 retraçant la comptabilité administrative tenue par M. Le Président pour le budget du Syndicat.

Le comité syndical, prend acte du Compte de Gestion du Budget Principal 2020 établi par Monsieur le trésorier de Bonneville ; consultable au siège.

Monsieur le Président,
Bruno Forel



Ainsi fait et délibéré, les jours, mois en an que dessus.
Pour extrait certifié conforme

Délibération certifiée exécutoire par le Président compte tenu de sa
réception en Sous-préfecture le
Et de sa publication le

**SYNDICAT MIXTE SCOT CŒUR DU FAUCIGNY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance du 3 Mars 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 3 Mars, à dix-neuf heures, le comité syndical s'est réuni en séance ordinaire et publique, à Viuz en Sallaz, sous la présidence de Monsieur Bruno FOREL, Président.

Date de convocation	: le 24 Février 2021
Nombre de délégués en exercice	: 57 / Quorum 29
Nombre de délégués présents	: 40
Nombre de délégués donnant pouvoir	: 1
Nombre de délégués votants	: 41

Présents : Mesdames/Messieurs : Alain BARALE, Michel JOYE, Marie-Françoise BAUD, Chantal BEL, Joël BUCHACA, Régis LAMURE, Pierre CHAUTEMPS, Patricia DEAGE, Arnaud DESBIOLLES, Laurent DESBIOLLES, Jean-Pierre DELAVOET, Laurent DETRAZ Patrice DOMPMARTIN, Denis DUFOURD, Bruno FOREL, Christophe FOURNIER, Gianni GUERINI, Sébastien JAVOGUES, Dimitri RIVOLET, Anaïs GAUTHE-VIGNON, Claude MARIOTTI, Yves MASSAROTTI, Régine MAYORAZ, Christel TARDY, Marie-Laure MEYER, Luc PATOIS, Christelle PETEX, Dominique PITTET, Pascal POCHAT-BARON, André PUGIN, Régine REMILLON, Daniel REVUZ, Christian RAIMBAULT, Nathalie PELLEVAL, Claude SERVOZ, , Antoine VALENTIN, Christian VAKENTINI, Stéphane VALLI, Annick VAZQUEZ YANEZ, Jocelyne VELAT.

Absent(e)s excusé(e)s : Mesdames/Messieurs : Philippe DONCHE, Jean Pierre MERMIN, Sophie BIOLLUZ, Jean-Louis TEMIL, Nadine PERINET, Aurélie SAGE, Thierry TUR, Aline WATT CHEVALLIER

Délégué(e)s donnant pouvoir : Fabienne SCHERRER à Bruno FOREL

Assistent : Jean François BOSSON, Paul CHENEVAL, Francis GOY, Danielle ANDREOLI-GRILLET, Amalia JOURDAN, ALLAIN BERTHIER.

Monsieur Joël BUCHACA, est nommé secrétaire de séance.

Délibération N°3 : Compte administratif 2020 Rapporteur : M. Le Président

Le compte administratif 2020 se résume ainsi

Résultats 2020 – Fonctionnement

Fonctionnement	
Résultat 2019 reporté en 2020 (R002)	20 226,97
Résultat 2020 Recettes	234 613,44
Résultat 2020 Dépenses	213 425,91
Total 2020	21 187,53
Total avec reprise du résultat 2019	41 414,5

Résultats 2020 – Investissement

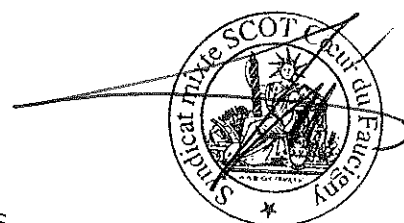
Investissement	
Résultat 2019 (R001)	192 487,64
Recettes 2020	45 436,03
Dépenses 2020	4 020 ,57
Total 2020	41 415,46
Total avec reprise du résultat 2019	233 903,10

Considérant que Monsieur Stéphane VALLI, 1er Vice-président a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,
Considérant que Monsieur Bruno FOREL s'est retirée pour laisser la présidence à Monsieur Stéphane VALLI pour le vote du compte administratif,
Vue la délibération N°20210302 relative à l'approbation du compte de gestion 2020 du syndicat Mixte du SCoT Cœur du Faucigny ;

Le Comité Syndical du SCoT Cœur du Faucigny, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **Approuve le Compte Administratif 2020 du Syndicat**
- **Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.**

Monsieur le Président,
Bruno Forel



Ainsi fait et délibéré, les jours, mois en an que dessus.
Pour extrait certifié conforme

Délibération certifiée exécutoire par le Président compte tenu de sa réception en Sous-préfecture le
Et de sa publication le

**SYNDICAT MIXTE SCOT CŒUR DU FAUCIGNY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance du 3 Mars 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 3 Mars, à dix-neuf heures, le comité syndical s'est réuni en séance ordinaire et publique, à Viuz en Sallaz, sous la présidence de Monsieur Bruno FOREL, Président.

Date de convocation	: le 24 Février 2021
Nombre de délégués en exercice	: 57 / Quorum 29
Nombre de délégués présents	: 40
Nombre de délégués donnant pouvoir	: 1
Nombre de délégués votants	: 41

Présents : Mesdames/Messieurs : Alain BARALE, Michel JOYE, Marie-Françoise BAUD, Chantal BEL, Joël BUCHACA, Régis LAMURE, Pierre CHAUTEMPS, Patricia DEAGE, Arnaud DESBIOLLES, Laurent DESBIOLLES, Jean-Pierre DELAVOET, Laurent DETRAZ Patrice DOMPMARTIN, Denis DUFOURD, Bruno FOREL, Christophe FOURNIER, Gianni GUERINI, Sébastien JAVOGUES, Dimitri RIVOLET, Anaïs GAUTHE-VIGNON, Claude MARIOTTI, Yves MASSAROTTI, Régine MAYORAZ, Christel TARDY, Marie-Laure MEYER, Luc PATOIS, Christelle PETEX, Dominique PITTET, Pascal POCHAT-BARON, André PUGIN, Régine REMILLON, Daniel REVUZ, Christian RAIMBAULT, Nathalie PELLEVAL, Claude SERVOZ, , Antoine VALENTIN, Christian VAKENTINI, Stéphane VALLI, Annick VAZQUEZ YANEZ, Jocelyne VELAT.

Absent(e)s excusé(e)s : Mesdames/Messieurs : Philippe DONCHE, Jean Pierre MERMIN, Sophie BIOLLUZ, Jean-Louis TEMIL, Nadine PERINET, Aurélie SAGE, Thierry TUR, Aline WATT CHEVALLIER

Délégué(e)s donnant pouvoir : Fabienne SCHERRER à Bruno FOREL

Assistent : Jean François BOSSON, Paul CHENEVAL, Francis GOY, Danielle ANDREOLI-GRILLET, Amalia JOURDAN, ALLAIN BERTHIER.

Monsieur Joël BUCHACA, est nommé secrétaire de séance.

Délibération N°4 : Affectation des résultats 2020 sur le Budget 2021
Rapporteur : M. Le Président

Suite à la clôture du budget 2020, qui s'établit comme suit :

Restes à réaliser 2020 sur 2021	
Dépenses	0
Recettes	0
Total	0

Affectation fonctionnement 2021	
Résultat 2020	41 414,5 €
Affectation au R1068	0
Affectation au R002	41 414,5 €

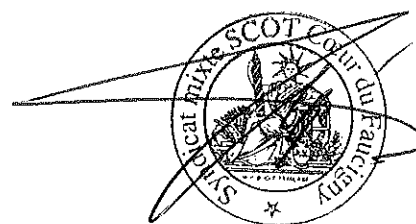
Affectation investissement 2020	
Restes à réaliser	0
Excédent reporté (R001)	233 903,10 €
Affectation en R1068	0

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité des membres présents :

D'affecter les résultats du Syndicat Mixte du SCOT Cœur du Faucigny sur le budget 2021 de la manière ci-dessus énoncée.

D'arrêter les résultats définitifs.

Monsieur le Président,
Bruno Forel



Ainsi fait et délibéré, les jours, mois en an que dessus.
Pour extrait certifié conforme

Délibération certifiée exécutoire par le Président compte tenu de sa
réception en Sous-préfecture le
Et de sa publication le

**SYNDICAT MIXTE SCOT CŒUR DU FAUCIGNY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance du 3 Mars 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 3 Mars, à dix-neuf heures, le comité syndical s'est réuni en séance ordinaire et publique, à Viuz en Sallaz, sous la présidence de Monsieur Bruno FOREL, Président.

Date de convocation	: le 24 Février 2021
Nombre de délégués en exercice	: 57 / Quorum 29
Nombre de délégués présents	: 40
Nombre de délégués donnant pouvoir	: 1
Nombre de délégués votants	: 41

Présents : Mesdames/Messieurs: Alain BARALE, Michel JOYE, Marie-Françoise BAUD, Chantal BEL, Joël BUCHACA, Régis LAMURE, Pierre CHAUTEMPS, Patricia DEAGE, Arnaud DESBIOLLES, Laurent DESBIOLLES, Jean-Pierre DELAVOET, Laurent DETRAZ Patrice DOMPMARTIN, Denis DUFOURD, Bruno FOREL, Christophe FOURNIER, Gianni GUERINI, Sébastien JAVOGUES, Dimitri RIVOLET, Anaïs GAUTHE-VIGNON, Claude MARIOTTI, Yves MASSAROTTI, Régine MAYORAZ, Christel TARDY, Marie-Laure MEYER, Luc PATOIS, Christelle PETEX, Dominique PITTET, Pascal POCHAT-BARON, André PUGIN, Régine REMILLON, Daniel REVUZ, Christian RAIMBAULT, Nathalie PELLEVAL, Claude SERVOZ, , Antoine VALENTIN, Christian VAKENTINI, Stéphane VALLI, Annick VAZQUEZ YANEZ, Jocelyne VELAT.

Absent(e)s excusé(e)s : Mesdames/Messieurs : Philippe DONCHE, Jean Pierre MERMIN, Sophie BIOLLUZ, Jean-Louis TEMIL, Nadine PERINET, Aurélie SAGE, Thierry TUR, Aline WATT CHEVALLIER

Délégué(e)s donnant pouvoir : Fabienne SCHERRER à Bruno FOREL

Assistent : Jean François BOSSON, Paul CHENEVAL, Francis GOY, Danielle ANDREOLI-GRILLET, Amalia JOURDAN, ALLAIN BERTHIER.

Monsieur Joël BUCHACA, est nommé secrétaire de séance.

**Délibération N°5 : Adhésion à la fédération nationale des SCoT
Rapporteur : M. Le Président**

Créée à l'issue des rencontres nationales des SCoT en juin 2010, la Fédération Nationale des SCoT a pour objet de fédérer les établissements publics chargés de l'élaboration et de la gestion des schémas de cohérence territoriale, afin de favoriser la mutualisation des savoir-faire et l'échange d'expériences.

Elle tend :

- d'une part à constituer un centre de ressources et de réseaux pour accompagner, éclairer et faciliter le travail des élus et des techniciens par l'échange d'informations, d'expériences et de savoir-faire sur divers thèmes (évolutions juridiques, méthodologie

- d'élaboration et de gestion, témoignages...) et formes (veille juridique, commissions de travail, rencontres nationales, régionales, locales.),
- et d'autre part à porter un discours cohérent et partagé de l'ensemble des structures porteuses de SCoT et à constituer un lieu de réflexion et de prospective et une force de proposition dans les débats nationaux en matière d'urbanisme et d'aménagement, et un espace de partenariat avec les élus locaux et leurs associations, l'Etat et ses services, les autres associations d'élus et/ou de professionnels de collectivités territoriales ou œuvrant dans le champ du développement territorial.

Compte-tenu de l'intérêt que peut trouver notre Syndicat à rejoindre la Fédération nationale des SCoT pour bénéficier de ses services et participer aux activités mises en œuvre pour ses adhérents, il est proposé d'adhérer à cette Fédération.

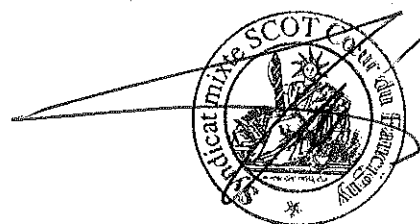
68 % des SCoT adhérents à la fédération nationale (rapport annuel 2019) et près de 90 % en Région Auvergne Rhône Alpes.

Pour information, compte tenu de la population du périmètre de notre SCoT, la cotisation fixée par le conseil d'administration de la fédération nationale des SCoT est pour l'année 2021 d'environ 755 € (0.01 Cts/hab).

Le Comité Syndical du SCOT cœur du Faucigny à l'unanimité des membres présents :

- ***Décide d'adhérer à la Fédération nationale des SCOT à compter de l'année 2021 et ce jusqu'à la fin du mandat et d'acquitter la cotisation annuelle fixée par le conseil d'administration de la Fédération nationale des SCOT.***
- ***Autoriser M. le Président, ou à défaut son représentant, à régler les cotisations et signer toutes pièces afférentes à ce dossier.***

Monsieur le Président,
Bruno Forel



Ainsi fait et délibéré, les jours, mois en an que dessus.
Pour extrait certifié conforme

Délibération certifiée exécutoire par le Président compte tenu de sa
réception en Sous-préfecture le
Et de sa publication le

**SYNDICAT MIXTE SCOT CŒUR DU FAUCIGNY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance du 3 Mars 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 3 Mars, à dix-neuf heures, le comité syndical s'est réuni en séance ordinaire et publique, à Viuz en Sallaz, sous la présidence de Monsieur Bruno FOREL, Président.

Date de convocation	: le 24 Février 2021
Nombre de délégués en exercice	: 57 / Quorum 29
Nombre de délégués présents	: 40
Nombre de délégués donnant pouvoir	: 1
Nombre de délégués votants	: 41

Présents : Mesdames/Messieurs: Alain BARALE, Michel JOYE, Marie-Françoise BAUD, Chantal BEL, Joël BUCHACA, Régis LAMURE, Pierre CHAUTEMPS, Patricia DEAGE, Arnaud DESBIOLLES, Laurent DESBIOLLES, Jean-Pierre DELAVOET, Laurent DETRAZ Patrice DOMPMARTIN, Denis DUFOURD, Bruno FOREL, Christophe FOURNIER, Gianni GUERINI, Sébastien JAVOGUES, Dimitri RIVOLET, Anaïs GAUTHE-VIGNON, Claude MARIOTTI, Yves MASSAROTTI, Régine MAYORAZ, Christel TARDY, Marie-Laure MEYER, Luc PATOIS, Christelle PETEX, Dominique PITTET, Pascal POCHAT-BARON, André PUGIN, Régine REMILLON, Daniel REVUZ, Christian RAIMBAULT, Nathalie PELLEVAL, Claude SERVOZ, , Antoine VALENTIN, Christian VAKENTINI, Stéphane VALLI, Annick VAZQUEZ YANEZ, Jocelyne VELAT.

Absent(e)s excusé(e)s : Mesdames/Messieurs : Philippe DONCHE, Jean Pierre MERMIN, Sophie BIOLLUZ, Jean-Louis TEMIL, Nadine PERINET, Aurélie SAGE, Thierry TUR, Aline WATT CHEVALLIER

Délégué(e)s donnant pouvoir : Fabienne SCHERRER à Bruno FOREL

Assistent : Jean François BOSSON, Paul CHENEVAL, Francis GOY, Danielle ANDREOLI-GRILLET, Amalia JOURDAN, ALLAIN BERTHIER.

Monsieur Joël BUCHACA, est nommé secrétaire de séance.

Délibération N°6 : Date et lieu
Rapporteur : M. Le Président

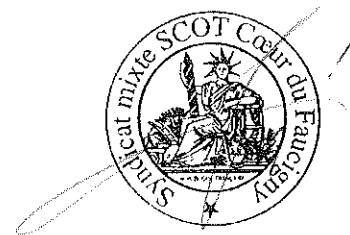
Il est proposé que le prochain comité syndical du SCoT Cœur du Faucigny se déroule :

Le Mercredi 26 Mai 2021 à 19 h 00 sur le territoire de la Communauté de Communes Arve et Salève

(Sous réserve de disponibilité de la salle et des conditions sanitaires)

Le Comité Syndical du SCoT Cœur Du Faucigny en prend acte

Monsieur le Président,
Bruno Forel



Ainsi fait et délibéré, les jours, mois en an que dessus.
Pour extrait certifié conforme

Délibération certifiée exécutoire par le Président compte tenu de sa
réception en Sous-préfecture le
Et de sa publication le